



Assemblée Mondiale Amazighe (AMA)

Objet : les droits de l'enfant autochtone, le cas du Royaume du Maroc

Comme je l'ai souligné A l'occasion de la journée mondiale de la langue maternelle à Mme. Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, le 21 février dernier (1), le gouvernement marocain continue sa politique éducative de génocide linguistique affichée à l'encontre de la langue maternelle et autochtone de la majorité de sa population ; à savoir la langue amazighe.

Les autorités marocaines continuent à ignorer les recommandations du Pacte international des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le rapport sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée d'octobre 2018 (2), et bien sûr, elles ignorent totalement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

En plus, le gouvernement marocain, sous la conduite des islamistes de PJD depuis 2011, viole carrément l'article 5 de la constitution du premier juillet 2011, et la loi organique n ° 26.16, concernant la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe (votée à l'unanimité par les deux chambres du parlement), et publiée au Bulletin Officiel sous le numéro 6816, le 26 septembre 2019, et la loi organique n°04.16 portant création du Conseil National des langues, adopté le 12 février 2020.

Le ministère de l'Education Nationale persévère à se baser sur l'enseignement de la langue arabe classique, en excluant complètement la langue amazighe dans le préscolaire et à bloquer sa généralisation au cycle primaire, va clairement à l'encontre des recommandations de l'UNESCO formulées déjà en 1962 ; à savoir de préconiser l'insertion de la langue maternelle dans l'enseignement primaire dès les premières années, et en violant délibérément les articles 7 et 8 de la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989.

Toutefois, tout le monde a été choqué par des images des mineurs qui se sont jetés en masse à la mer afin de traverser à la ville de Ceuta, les 17 et 18 mai, à la suite de la crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne, et qui s'est soldé par une fâcheuse résolution du parlement européen contre l'utilisation des mineurs comme moyens de pression de la part du Maroc (3) contre un pays européen, en l'occurrence l'Espagne. Mais ce qu'ignore les eurodéputés des 27 pays de l'Union Européenne, c'est que chaque année plus au moins 400 000 enfants abandonnent l'école, et dont certains ne pensent qu'à s'aventurer à émigrer clandestinement de l'autre côté de la Méditerranée. Des mineurs qui ont réussi à le faire et qui vagabondent dans les rues de certaines grandes capitales européennes comme Paris et Madrid. Lors des dernières élections régionales de l'Autonomie de Madrid, l'extrême droite espagnole n'a pas hésité à exploiter ces mineurs dans sa toxique campagne électorale !

Le gouvernement marocain et ses autorités éducatives avancent que le système de l'Éducation Nationale ne dispose pas d'assez de moyens financiers. Même si la Banque Mondiale vient d'approuver un prêt de 450 millions de dollars pour le développement de la petite enfance (6), soyez certain qu'il va pas apporter de résultats positifs pour la simple raison que les politiciens marocains aux commandes, y inclus les conseillers du roi, continuent à ignorer volontairement de l'importance de la langue maternelle et autochtone, déjà reconnue comme langue officielle, dans les conventions bilatérales, et passent sous silence les conseils du grand pédagogue Paolo Freire et du célèbre linguiste français Alain Bentolila. Ce dernier avait affirmé, opportunément, dans sa présentation inaugurale du 15 novembre 2019, à Paris à la Conférence des ministres des Etats et gouvernements de la Francophonie, -dont fait parfaitement partie le Maroc-, que : « *les systèmes éducatifs de certains pays, aussi coûteux qu'ils soient, sont devenus des machines à fabriquer de l'analphabétisme et de l'échec scolaire parce qu'ils n'ont jamais su (ou voulu) résoudre la question qui les détruit : celle du choix de la langue d'enseignement. Ils conduisent des élèves à des échecs cruels parce que l'école les a accueillis dans une langue que leurs mères ne leur ont pas apprise et c'est pour un enfant une violence intolérable. . . C'est sur la base solide de leur langue maternelle qu'on leur donnera une chance d'accéder à la lecture et à l'écriture et que l'on pourra ensuite construire un apprentissage ambitieux des langues officielles* ». Or, c'est précisément dans ce sens qu'on comprend parfaitement le pourquoi du tragique abandon scolaire de 3 millions d'enfants marocains sur dix ans, selon les données officielles du Haut-Commissariat au Plan !

L'espoir est permis avec la proclamation des Nations Unies de la décennie internationale des langues autochtones (IDIL 2022-2032) et ce projet d'étude élaboré par le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones qui demandent aux Etats de prendre des mesures adéquates et nécessaires pour assurer l'enseignement des langues autochtones.

Signé : **Rachid RAHA,**
Président de l'Assemblée Mondiale Amazighe.

- (1) <http://amamazigh.org/2021/02/le-maroc-avec-la-complicite-de-la-france-poursuit-son-genocide-linguistique-a-lencontre-de-la-langue-maternelle-et-autochtone-de-la-majorite-de-sa-population/>
- (2) <https://amadalamazigh.press.ma/fr/lonu-demande-au-maroc-dintensifier-les-efforts-pour-que-les-amazighs-ne-soient-pas-victimes-de-discrimination-raciale/>
- (3) https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0349_FR.html
- (4) <https://amadalamazigh.press.ma/fr/les-amazighs-interpellent-la-banque-mondiale-sur-le-comment-sauver-la-petite-enfance-au-maroc/>
- (5) <https://amadalamazigh.press.ma/fr/rachid-raha-repond-a-la-banque-mondiale-et-insiste-sur-le-role-de-la-langue-maternelle-pour-sauver-la-petite-enfance-au-maroc/>
- (6) <https://africanmediaagency.com/la-banque-mondiale-accorde-un-pret-de-450-millions-de-dollars-au-maroc/>

Adresse1 : 5 Rue Dakar Appt. N°7/ 10040 Rabat/ Maroc (Présidence)
Adresse2 : Avenue de La Liberté n°74, 1080 Bruxelles / Belgique (Siège)

Mail : rachid.raha@gmail.com / Tél. : 00212614155155 / Web : www.amamazigh.org